



INVITATION
ADHÉRENT-E



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

À HUIS CLOS

MER. 30 SEPTEMBRE | 18H30



Madame, Monsieur,
Nous vous invitons à participer à la prochaine
Assemblée Générale ordinaire
du Centre socioculturel François Rabelais qui aura lieu le
Mercredi 30 septembre à partir de 18^h30.

Cette année, l'Assemblée Générale aura lieu, exceptionnellement, à huis clos.
Pour suivre cet événement en direct,
rendez-vous sur la chaîne Youtube du Centre socioculturel François Rabelais.

C'est avec plaisir que nous vous attendons pour ce
rendez-vous fondamental de l'association.

Le Président, Mohamed Khaled



ENVIE DE DEVENIR ADMINISTRATEUR ?



Pourquoi ne pas venir apporter votre point de vue, vos idées sur les questions d'action sociale, d'enfance, de jeunesse, de famille, d'animation culturelle...?

Participer à l'évolution de l'aménagement de notre environnement, de notre cadre de vie, au travail d'équipe des bénévoles et des professionnels... telles sont les perspectives offertes aux administrateurs du Centre socioculturel François Rabelais.

La diversité des origines et des expériences de chacun apporte une grande richesse aux réflexions et débats qui animent le Centre socioculturel !

Formulaire de candidature au verso du dépliant.



POUR ÊTRE CANDIDAT, VOUS DEVEZ ÊTRE À JOUR DE VOTRE COTISATION !

Le Conseil d'Administration est constitué de **quatre collèges** : membres de droit, établissements éducatifs, associations et adhérents. Un **tiers est sortant** chaque année (excepté pour les membres de droit). Le mandat est d'une **durée de 3 ans**.

Candidature au Conseil d'Administration du Centre socioculturel François Rabelais

Bulletin à retourner soit par mail à accueil@lerabelais.org,
soit directement à **l'accueil du centre socioculturel** avant le **jeudi 17 septembre**.

(conformément au règlement intérieur disponible à l'accueil ou sur www.lerabelais.org)

Je soussigné(e), M^{lle}, M^{me}, M.....

Demeurant à.....

Propose ma candidature au vote qui se déroulera lors de

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 30 SEPTEMBRE DÈS 18^h30

Pour siéger au Conseil d'Administration, au sein du :

COLLÈGE ADHÉRENT · E

À....., le / / 2020

Signature :



***À noter** : les cartes d'adhésion 2019-2020 sont valables jusqu'au 30 septembre inclus.